



La MRC vous informe

Printemps / Été 2012
volume 5, numéro 2



Mot de la préfet de la MRC de Marguerite-D'Youville

Le début d'une nouvelle aventure

En décembre dernier, nous annoncions, par le biais des journaux, la mise sur pied du projet-pilote de collecte des matières organiques. Ce projet, qui débute ce printemps, est l'une des étapes importantes qui mènera à l'ouverture, sur notre territoire, de l'usine de traitement des matières organiques par procédé de biométhanisation, au début de l'année 2014.

Né de la volonté du gouvernement provincial de revaloriser 60 % des matières organiques putrescibles d'ici 2015 et de bannir ces matières de l'enfouissement d'ici 2020, le centre de traitement par biométhanisation nous permettra de transformer nos matières organiques en une énergie propre. Désormais, nos restes de table et résidus de jardinage deviendront des ressources renouvelables inestimables.

Au cours des 12 prochains mois, plus de 275 foyers, dont 125 des villes de Varennes et de

Sainte-Julie, collaboreront à ce projet en mettant à l'épreuve divers équipements (bacs roulants et bacs de comptoir pour la cuisine) et en nous faisant part de leur appréciation de ceux-ci. Leur participation à cette période test est importante. Grâce aux informations recueillies, nous serons en mesure d'identifier les préférences des participants et d'orienter notre décision lorsque viendra le temps de choisir des équipements qui faciliteront la vie au quotidien et, ainsi, obtenir la plus grande participation possible lors de la mise en place officielle de la collecte des matières organiques.

Ce projet revêt une grande importance pour notre région et c'est pourquoi nous y mettons toute notre énergie.

En terminant, je tiens à remercier les nombreux citoyens qui ont communiqué avec la MRC ou leur municipalité pour signifier leur intérêt à prendre part à ce projet-pilote. Votre enthousiasme à vouloir y participer nous confirme que vous êtes prêts à mettre le cap vers cette nouvelle aventure.

Aménagement du territoire

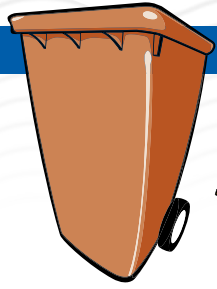
Dans la dernière édition du bulletin, je vous informais de l'adoption prochaine du tout premier Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) qui vise, notamment, à déterminer le type de développement que la population de la CMM désire pour le territoire qu'elle habite. Ce plan est maintenant en vigueur puisque le ministre des Affaires municipales, des Régions et de

l'Occupation du territoire vient d'émettre un avis de conformité aux orientations gouvernementales.

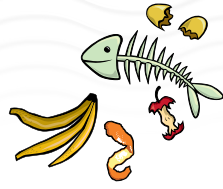
Ce geste marque le début d'une vaste réflexion sur les nouveaux enjeux introduits par ce nouveau plan métropolitain à l'égard de tout le territoire D'Youvillois. Ainsi, la MRC sera appelée à revoir son schéma d'aménagement et de développement afin de le rendre conforme aux trois orientations du plan de la CMM qui sont l'application des principes du développement durable, l'optimisation des réseaux et des équipements de transport, pour qu'ils soient performants et structurants, et la protection et la mise en valeur de l'environnement.

Cette étape est importante puisqu'elle guidera les changements qui seront appliqués au schéma d'aménagement de la MRC et, en bout de ligne, à toute la réglementation municipale en matière d'aménagement. Je dois préciser qu'un tel exercice remonte à plus de dix ans. Nous sommes conviés, à court terme, au grand défi d'élaborer une vision commune de notre aménagement et de notre développement tout en respectant les particularités de chacune des municipalités de notre territoire.

Suzanne Roy
Préfet



COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES : LANCEMENT DU PROJET-PILOTE



Dès le mois de mai, les MRC de Marguerite-D'Youville, de La Vallée-du-Richelieu et de Rouville mettront sur pieds un projet-pilote de collecte des matières organiques (3^e voie) qui s'inscrit dans le processus qui mènera à l'ouverture du centre de traitement des matières organiques par procédé de biométhanisation prévue pour 2014.

Par cette initiative, les trois MRC souhaitent respecter l'atteinte des objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 2010-2015 qui vise à revaloriser 60 % des matières organiques putrescibles d'ici 2015 et les bannir de l'enfouissement d'ici 2020.

La collecte à trois voies est simple et efficace. Elle consiste à séparer les matières résiduelles selon trois catégories :

- les matières organiques (bac brun).
- les matières recyclables (bac bleu);
- les résidus ultimes (bac noir).

Les avantages de trier les matières organiques sont considérables. D'une part, ceci permet de réduire la quantité de déchets envoyés dans les sites d'enfouissement et, par conséquent, les gaz à effet de serre qui s'en dégagent. D'autre part, les matières organiques peuvent être valorisées en étant transformées en fertilisant (compost) ou, éventuellement, en énergie (biométhanisation).

Le choix des municipalités qui prennent part au projet-pilote a été établi en fonction de la densité de population de chacune d'entre elles, de leur proximité les unes par rapport aux autres et de la distance à parcourir entre chacune d'elles.

Sur le territoire de Marguerite-D'Youville, deux secteurs ont été sélectionnés, soient un à Sainte-Julie et un second à Varennes.

Les participants au projet-pilote recevront très bientôt un bac roulant brun, qui servira à la collecte des matières

organiques en bordure de rue, ainsi qu'un bac de cuisine dans lequel ils pourront recueillir les résidus alimentaires avant et après les repas. Une trousse de départ leur sera également remise. Celle-ci inclura, entre autres, un dépliant explicatif sur les matières acceptées et refusées, la disposition et l'entretien des bacs, le calendrier des collectes et plus encore.

Tout au long du projet-pilote, les participants seront sondés, sur une base régulière, afin de connaître leur perception quant à l'utilisation des équipements disponibles. De plus, la MRC effectuera la cueillette d'informations techniques relatives aux matières recueillies.

Les données ainsi récoltées guideront les membres des conseils des trois MRC dans leur choix des équipements qui faciliteront le quotidien des citoyens afin d'obtenir la plus grande participation possible lors de la mise en œuvre du centre de traitement des matières organiques par procédé de biométhanisation.

RETOUR DE L'ESCOUADE VERTE!

L'arrivée du beau temps annonce le retour de l'Escouade verte à bicyclette!

Encore cet été, des éco-conseillers sillonneront le territoire afin d'informer les citoyens sur la bonne gestion de leurs matières résiduelles. Aussi, l'Escouade verte continue d'offrir gratuitement des visites à domicile sur le **compostage domestique et l'entretien de la pelouse** de façon écologique. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour de plus amples détails au 450 583-3301, poste 223.

CHANGEMENT D'HORAIRE POUR LA PÉRIODE ESTIVALE À L'ÉCOCENTRE MARGUERITE-D'YOUVILLE!

L'horaire des deux points de service de l'Écocentre Marguerite-D'Youville change pour la période estivale.

SECTEUR NORD (Contrecoeur) - 4111, route Marie-Victorin

- Les samedis 14, 21 et 28 avril : ouvert de 9 h à 16 h
- Du 2 mai au 3 novembre : ouvert du mercredi au samedi de 9 h à 16 h
- Les samedis 10, 17 et 24 novembre : ouvert de 9 h à 16 h

SECTEUR SUD (Varennes) - 1975, chemin du Lac

Du 10 avril au 4 novembre, ouvert selon l'horaire suivant :

Lundi :	fermé
Mardi et mercredi :	8 h à 16 h
Jeudi :	8 h à 18 h
Vendredi et samedi :	8 h à 16 h
Dimanche :	12 h à 16 h

Attention! Le tri des matières est obligatoire afin d'augmenter le potentiel de récupération des matières valorisables.

Les matières acceptées sont les matériaux de construction et de rénovation, les résidus domestiques dangereux (acide, base, solvant, peinture, huile, aérosols, médicaments, piles, chlore, bonbonnes de propane, etc.), les résidus verts (feuilles, gazon, branches, etc.) ainsi que le matériel informatique et électronique et les encombrants.

Consultez le site Internet de la MRC de Marguerite-D'Youville et les journaux locaux pour plus de détails.



COLLECTE DE BRANCHES

Horaire

Villes	Dates
Contrecoeur	22 mai, 4 octobre
Saint-Amable	22 mai, 4 octobre
Sainte-Julie	Communiquez avec le service de collecte de branches au 450 922-7111
Varennes	22 mai, 4 octobre
Verchères	22 mai, 4 octobre

Branches acceptées

Longueur : 3 pieds à 3½ pieds
Diamètre : 2 pouces à 2½ pouces
Attachées en ballots de 20 kg maximum

Disposition

Placez vos branches en bordure de rue, le feuillage vers la résidence, avant 7 h le jour de la collecte.



LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE, ÇA VOUS INTÉRESSE?

Vous aimeriez faire du compostage à la maison mais vous ne savez pas par où commencer, quels outils utiliser et quelles matières composter? Pour vous aider à y voir plus clair, l'Escouade verte vous invite à cinq **conférences gratuites sur le compostage domestique**, ce printemps. Ces formations d'environ une heure répondront très certainement à toutes vos interrogations : quelles sont les matières à composter, les étapes à suivre, les différents types de composteurs, les multiples utilisations que l'on peut faire du compost mûr, et plus encore!

COMPOSTEURS À MOITIÉ PRIX!

La MRC offrira des composteurs domestiques à **moitié prix** (soit 30 \$) aux personnes qui assisteront à l'une des conférences.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour de plus amples détails au 450 583-3301, poste 223.

Horaire des conférences

24 avril • 19 h à 20 h

Mairie de Verchères
581, route Marie-Victorin
Verchères

2 mai • 19 h 30 à 20 h 30

Salle du conseil - Hôtel de ville
1580, chemin du Fer-à-Cheval
Sainte-Julie
Inscriptions : 450 922-7111

3 mai • 19 h à 20 h

Centre multifonctionnel
de Contrecoeur
4865, rue Legendre, salle 211
Contrecoeur

8 mai • 19 h à 20 h

Salle polyvalente du Parc Pré-Vert
2003, rue Jacques-Lemoyne
Varennes

15 mai • 19 h à 20 h

Salle Simon Lacoste
575, rue Principale
Saint-Amable



COLLECTE DE RÉSIDUS VERTS

Horaire

Villes	Dates
Calixa-Lavallée	8 mai, 16 octobre, 6 novembre, 20 novembre
Contrecoeur	8 mai, 16 octobre, 6 novembre, 20 novembre
Saint-Amable	8 mai, 16 octobre, 6 novembre, 20 novembre
Sainte-Julie	Tous les lundis du 23 avril au 19 novembre inclusivement sauf au mois de juillet où les collectes ont lieu aux deux semaines
Varennes	Tous les lundis du 23 avril au 19 novembre inclusivement sauf au mois de juillet où les collectes ont lieu aux deux semaines
Verchères	8 mai, 16 octobre, 6 novembre, 20 novembre

Matières acceptées

Gazon
Feuilles
Résidus de jardinage
Brindilles

Les sacs de plastique ne seront acceptés que lors des collectes d'avril (pour Sainte-Julie et Varennes) et la première collecte de mai ainsi qu'au moment des collectes d'octobre et novembre.

Contenants acceptés

Poubelles (usagées ou neuves) avec un couvercle
Bacs roulants sauf de couleur bleu
Sacs de papier biodégradable

Disposition

Placez vos contenants ou sacs en bordure de rue avant 7 h le jour de la collecte.



COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES À LA SEMAINE

La collecte des résidus domestiques (bac noir) reprend sur une base hebdomadaire dès la fin mai, et ce, jusqu'au début octobre (voir les petits calendriers de collectes). La MRC vous rappelle que les bacs doivent être déposés en bordure de rue dès 7 h le jour de la collecte, les roues et la poignée vers la résidence.

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL AVEC LE MALI

En février, la MRC de Marguerite-D'Youville a signé un important protocole d'entente avec une délégation de la Commune de Sikasso, au Mali, visant à sceller un partenariat pour la mise en place d'une structure de développement économique local avec cette communauté africaine. Cet accord, d'une durée de cinq ans, a été conclu dans le cadre d'un programme de partenariat, financé par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

« Nous étions très heureux d'accueillir à notre tour nos partenaires du Mali, a souligné Suzanne Roy, préfet de la MRC de Marguerite-D'Youville. Il s'agissait d'une occasion unique de poursuivre les échanges entrepris en octobre 2011. Ce séjour a permis aux participants impliqués dans la mise en place de cette structure, tant à Sikasso qu'à Banfora, d'en apprendre davantage sur nos façons de stimuler le développement économique local. »

En visite au Québec pour une semaine, les cinq membres de la délégation, dont faisaient partie les maires de Sikasso, au Mali, et de Banfora, au Burkina Faso, se sont familiarisés davantage avec le quotidien du CLD de Marguerite-D'Youville. Ils ont participé à un grand nombre d'activités régulières, parmi lesquelles des réunions de comités de financement, ainsi que des rencontres avec des entreprises et des intervenants socioéconomiques du territoire de Marguerite-D'Youville.

Par ailleurs, le président du CLD de Marguerite-D'Youville croit que cette visite a permis aux partenaires de Sikasso d'avoir un meilleur aperçu du rôle d'un organisme tel que

le CLD, en tant que locomotive de l'entrepreneuriat local, et des liens qui l'unissent aux différents regroupements d'affaires et entreprises de la région.

Lors de son allocution, le maire de Sikasso, M. Mamadou Tangara, a exprimé sa satisfaction dans le choix de la MRC en tant que partenaire international. Poursuivant sur la même lancée, le maire de Banfora, M. Souleymane Soulama, a déclaré qu'il était heureux de bénéficier de l'expertise partagée entre le Québec, le Mali et le Burkina Faso.

Pour sa part, M. Sylvain Berthiaume, directeur général du CLD et de la MRC de Marguerite-D'Youville, a fait remarquer que nous avons aussi beaucoup à apprendre de cette échange. « Actuellement, le marché africain est en pleine croissance. En ayant une meilleure connaissance des différentes cultures, nous serons en mesure de mieux nous adapter à l'arrivée, sur notre territoire, de promoteurs étrangers. Cette sensibilité, améliorée par le contact d'autres cultures comme celles du Mali et du Burkina Faso, nous permettra de mieux faire notre travail dans l'avenir. »

Arrivée au lendemain d'une tempête de neige, les membres de la délégation africaine ont pu découvrir notre coin de pays et notre culture, par le biais de diverses activités à caractères touristiques et culturels. « Ils ont pu apprécier le dynamisme de différents intervenants dans plusieurs secteurs et je crois qu'ils en ont été fort impressionnés. Déjà, il est possible de percevoir des éléments de développement pertinents pour chacune de nos deux communautés, et ce, bien qu'elles soient séparées d'un océan », souligne Mme Suzanne Roy.



La **MRC** vous informe

www.margueritedyouville.ca
450 583-3301 • 514 856-5701

La MRC vous informe est un bulletin d'information
publié trois fois par année (printemps, automne et hiver)
Rédaction et coordination : Nadine Lasalle, MRC de Marguerite-D'Youville
Conception graphique : Anngaphick inc.
Imprimé sur du papier 100 % postconsommation